



Reprise travail suit mis a pied

Par **lyly384**, le **11/02/2009** à **19:20**

bonjour

voila mon frere a ete accuse d un vol sans aucune preuve.
sa mis a pied a pris fin hier il a ete convoque par son employeur, a la vue de mon frere et d un delegue syndicale sont employeur s est retracte sur le licenciement "promis".
du coup sont employeur lui a sous entendu qu il souhaite le voir reintegre son poste.
mon frere ne souhaite pas s en arreter la car ce vol dont il a ete accuser a fait suite a une lettre que mon frere a envoyer a son employeur afin quil lui paie ses heures sup. sa ete un aubaine pour son patron.
mon frere souhaite le poursuivre au prud homme . d autant plus qu en sont absence il a fait par a tout les employeur que mon frere a abuse de leur confiance et qu il les a vole.

quelles sont les demarche qu il peut entreprendre??
car lui ne souhaite pas retourne a son travail
merci beaucoup par avance

Par **julius**, le **11/02/2009** à **20:24**

Bonsoir ,
beaucoup d'accusations de votre part , mais avez vous la preuve écrite de tout ce que vous dites? de ce que l'employeur a dit ?
Concernant le vol , avez vous des preuves réfutant le fait que ce soit votre frère ?

En faite , sans jouer l'avocat du diable , qu'avez vous pour vous défendre ?

[fluo]lui ne souhaite pas retourne a son travail[/fluo]

Je pense que ce serait:

- Une façon de démontrer qu'il a tort face à son patron
- Une façon de se discréditer face à ses clients

Donc une erreur (à mon sens)

C'est dur , je le conçois , mais il faut garder la tête haute.